

COMMUNE DE VERNIER

PROJET DE MOTION

au sens des articles 40 et suivants du règlement du Conseil municipal de Vernier

PARRAIN/MARRAINE POUR FAMILLE DE REFUGIES

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

La démonstration n'est plus à faire. L'arrivée en Suisse de nombreuses personnes en quête de sécurité est une réalité. Les centres d'accueil sont pleins.

Plutôt que de regarder arriver en masse toutes ces personnes, comment nous, simples citoyens touchés par le sort de ces familles réfugiées - qui ont pour certaines subi dans leur pays la terreur, la torture et l'horreur, puis durant leur exode l'incertitude et côtoyé la mort - pouvons-nous à notre niveau, selon notre condition leur offrir un peu de chaleur humaine, de bienveillance.

Nous entendons plusieurs personnes souhaiter leur venir en aide, cependant la complexité des démarches (quoi, comment, à qui s'adresser) freine leur élan.

Un réseau de parrain/marraine permettrait de partager un repas, de faire le lien entre parents/enfants/écoles/parascolaire, de faire visiter notre région, apprendre nos coutumes, ...

Par ces motifs, le Conseil municipal de Vernier

invite le Conseil administratif :

- 1 à étudier la possibilité de mettre en place un réseau de parrain/marraine en s'appuyant sur les expériences en cours ;
- 2 à rendre rapport auprès de la commission sociale.

Jacqueline Locca et Johan Martens Esther Schaufelberger
Conseillers municipaux

Vernier, le 23 septembre 2015